

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2012/017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF

31 Fbg des Condamines
84300 CAVAILLON

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2012

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr Dominique Pierre Président

Syndic titulaire : PONCET Norbert – PECOULT Jocelyn – excusé GUEYTTE Thierry – CALVIERE Gérard – PELISSIER Laurence

Syndic suppléant :- LIENS Edmond – OLIVIER Denis
excusé DEVINE Marc -

L'an deux mille douze et le vingt quatre Octobre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet :

ATTRIBUTION DU MARCHE n° 2012.04

=====

Le Président expose : l'ASCO du Canal du Cabedan Neuf a lancé une procédure de marché public pour les travaux de Sécurisation de la ceinture, chemin de la croix des Ranquets sur la Commune de Cheval Blanc. Après négociation auprès de l'ensemble des candidats et analyse des offres, il en ressort que l'offre économiquement la plus avantageuse a été faite par l'entreprise MIDI TRAVAUX.

Le président propose de retenir l'offre de l'entreprise MIDI TRAVAUX sis 4900 Chemin des châteaux 84300 CAVAILLON pour un montant de 60 683.00 euros H.T.

Où l'exposé du Président : la commission syndicale approuve l'offre de l'entreprise MIDI TRAVAUX pour un montant de 60 683.00 euros HT pour les travaux de sécurisation de la ceinture, chemin croix des Ranquets sur la Commune de Cheval Blanc et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Président
Mr DOMINIQUE Pierre

